

Tous pour  
les tout-petits  
des Premières  
Nations



## RECUEIL D'ACTIVITÉS



Activités thématiques à faire avec  
les enfants, les familles, les parents  
et toute la communauté!



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

# Crédits

## CHARGÉE DE PROJET

Claudia Bastien, CSSSPNQL

## COLLABORATEURS

Waseskon Awashish, CSSSPNQL

Marie-Pier Paul, CSSSPNQL

Isabelle Verret, CSSSPNQL

Médéric Sioui, CSSSPNQL

Valérie Gagné-Vollant, CSSSPNQL

Julie Bernier, CSSSPNQL

Julie Taillon, CSSSPNQL

Mireille Gagnon, CSSSPNQL

Nadine Rousselot, CSSSPNQL

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Chantale Picard, CSSSPNQL

## GRAPHISME

Nancy Pomerleau, Siamois graphisme

## PHOTOS

Tous droits réservés à la CSSSPNQL.

Ce document est accessible en version électronique, en français et en anglais, à l'adresse [www.cssspnql.com](http://www.cssspnql.com). Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction et la diffusion, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable de la CSSSPNQL. Toute demande doit être adressée à la CSSSPNQL par courrier ou par courriel aux coordonnées ci-dessous :

Courrier :

Commission de la santé et des services sociaux des  
Premières Nations du Québec et du Labrador  
250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102  
Wendake (Québec) G0A 4V0

Courriel : [info@cssspnql.com](mailto:info@cssspnql.com)

ISBN version imprimée : 978-1-77315-204-2

ISBN version Web : 978-1-77315-205-9

© CSSSPNQL 2018



Le **Recueil d'activités Tous pour les tout-petits des Premières Nations** a été produit par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) dans le cadre de la troisième édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP).

Cet outil renferme une multitude d'idées pour tous ceux qui souhaitent organiser des activités originales et significatives à réaliser avec les enfants, les parents, les familles ou encore l'ensemble des membres de leur communauté.

Les différentes activités thématiques qu'il contient sont inspirées des initiatives et des activités réalisées par les communautés des Premières Nations au Québec ayant participé aux éditions antérieures de la GSTP.

### OBJECTIFS DU RECUEIL D'ACTIVITÉS

Ce recueil a été conçu afin d'inspirer et de favoriser l'organisation d'activités locales pendant la GSTP et tout au long de l'année.

En plus de promouvoir la petite enfance, la réalisation d'une ou de plusieurs des activités proposées permet de sensibiliser les différents acteurs locaux au rôle qu'ils jouent dans la vie des enfants et à ce qu'ils peuvent faire pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement.

### QUI PEUT UTILISER CE RECUEIL D'ACTIVITÉS?

Cet outil a été créé à l'intention des différents intervenants travaillant auprès des enfants et des familles au sein des communautés et des organisations des Premières Nations dans des établissements tels que les :

- Écoles et services de garde éducatifs
- Centres de santé
- Maisons de la famille
- Maisons des jeunes
- Etc.

Toutefois, les activités proposées dans ce recueil peuvent être réalisées en tout temps par les parents, les membres de la famille élargie ou toute autre personne significative dans la vie des enfants.

### UTILISATION DU RECUEIL D'ACTIVITÉS ET DES FICHES

Les activités proposées sont présentées sous forme de fiches qui contiennent :

- Une description de l'activité et les objectifs
- La ou les thématiques et les publics cibles
- Les ressources à prévoir pour la réalisation
- Une section **Variantes** ou **Suggestions**
- Une section **Astuces et conseils** ou **Saviez-vous que...?**



# Explication des pictogrammes

Sur chaque fiche d'activité, différents pictogrammes fournissent des indications au sujet des thématiques et des publics directement sollicités pour la réalisation de l'activité.

## PUBLICS CIBLES



**Tout-petits**  
(0 à 5 ans)



**Enfants**  
(6 et plus)



**Parents**



**Familles**



**Communauté**  
(tous les membres  
de la communauté)

## THÉMATIQUES



**Activité  
physique**



**Alimentation**



**Habiletés  
parentales**



**Langue et  
culture**



**Mieux-être individuel  
et communautaire**



**Promotion de  
la petite enfance**

Ces pictogrammes peuvent vous aider dans le choix d'activités à réaliser!



## Le développement global de l'enfant

Les activités proposées dans ce recueil permettent de stimuler le développement global de l'enfant. Chacune d'entre elles permet d'aborder une ou plusieurs de ces cinq dimensions :

### **DIMENSION AFFECTIVE**

L'enfant apprend à établir des liens de confiance avec les adultes, à exprimer et à contrôler ses émotions, à vivre des changements et des transitions, à avoir confiance en lui et à développer son identité.

### **DIMENSION PHYSIQUE ET MOTRICE**

L'enfant développe sa perception sensorielle, sa motricité globale et fine, sa coordination, sa latéralisation ainsi que son schéma corporel.

### **DIMENSION SOCIALE ET MORALE**

L'enfant apprend à s'entendre avec ses pairs, à s'intégrer à un groupe, à respecter les différences et à coopérer.

### **DIMENSION COGNITIVE**

L'enfant apprend à s'organiser dans l'espace et dans le temps, à structurer sa pensée, à raisonner, à déduire, à comprendre le monde qui l'entoure et à résoudre des problèmes.

### **DIMENSION LANGAGIÈRE**

L'enfant apprend à comprendre et à s'exprimer au moyen du langage oral. Il développe son vocabulaire et sa conscience phonologique. Il s'éveille à la culture qui l'entoure, à la lecture et à l'écriture.

En combinant différentes activités, en variant les thématiques et en répétant les actions sur une base régulière et continue, il est possible de toucher à chacune de ces dimensions et de stimuler ainsi le développement global de l'enfant.

# Classement des fiches d'activités

Les fiches d'activités sont classées par **envergure**, c'est-à-dire en fonction de la portée de l'activité et des aspects logistiques, comme les coûts, la durée ainsi que les ressources humaines, temporelles et financières à investir **minimalement** pour l'organisation et le déroulement.

## VERT : PETITE ENVERGURE

Activité simple se réalisant en quelques heures, qui cible un groupe restreint et qui nécessite peu ou pas de ressources humaines, temporelles et financières.

## JAUNE : MOYENNE ENVERGURE

Activité pouvant durer plusieurs heures, qui cible un ou quelques groupes et qui nécessite le recours à certaines ressources humaines, temporelles et financières.

## BLEU : GRANDE ENVERGURE

Activité se déroulant sur une journée ou plus, qui cible plusieurs groupes ou l'ensemble de la communauté et qui nécessite le recours à différentes ressources humaines, temporelles et financières.

Il est à noter que l'ensemble de l'information contenue dans les fiches est à titre indicatif et qu'il est possible de l'adapter en fonction des besoins, des ressources disponibles et des publics cibles.

## Index

### ACTIVITÉS DE PETITE ENVERGURE

Activités pour les pères	p. 9
Concours de dessins	p. 10
Confection d'artisanat traditionnel	p. 11
Contes et légendes	p. 12
J'aime ma famille	p. 13
Les tout-petits défis	p. 14
Lettre d'un parent à son enfant	p. 15
Promotion des droits des enfants	p. 16

### ACTIVITÉS DE MOYENNE ENVERGURE

Bouger pour la santé	p. 17
Célébrations traditionnelles	p. 18
Déjeuner familial	p. 19
Partager et s'entraider	p. 20
Œuvre collective	p. 21
Soirées-causeries	p. 22
Un souhait pour nos enfants	p. 23

### ACTIVITÉS DE GRANDE ENVERGURE

Colloque sur la petite enfance et les habiletés parentales	p. 24
Fête familiale	p. 25
Marche, rallye ou marathon communautaire	p. 26
Pièce de théâtre	p. 27
Sortie en territoire	p. 28



# 1 Activités pour les pères

Valorisation de la paternité grâce à des activités à l'intention des pères ou à réaliser par les pères et leurs enfants, comme la pêche en canot ou sur glace, un concours de sculptures sur glace ou de bonhommes de neige, une sortie sur le territoire ou une course à obstacles pères-fils.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Valoriser l'implication des pères.
- Soutenir les pères dans l'exercice de leur rôle parental.
- Favoriser le lien père-enfant.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- À déterminer selon l'activité à réaliser

## VARIANTES

La création d'un groupe de discussion qui aborde différentes thématiques liées à la paternité.



## Savez-vous que...?

Le rôle du père dans la vie de ses enfants est tout aussi important que celui de la mère. C'est pourquoi il est important d'encourager les pères à prendre leur place et à s'impliquer dans la vie de leurs enfants.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



## Astuces et conseils

N'attendez pas que les pères viennent à vous : allez vers eux directement et créez des activités exclusivement pour eux et leurs enfants. Osez offrir des activités et des services qui correspondent à leurs réalités. Impliquez-les dans l'organisation des activités. Utilisez des méthodes pratiques et concrètes afin de valoriser l'importance du rôle des pères et la place qu'ils occupent dans la vie de leurs enfants.

Consultez le site du Regroupement pour la valorisation de la paternité pour obtenir plus d'information et d'astuces : [rvpaternite.org](http://rvpaternite.org) (en français uniquement).

# 2 Concours de dessins

Organisation d'un concours de dessins pour les tout-petits et les enfants de la communauté et d'une exposition pour faire rayonner leur talent au sein de la communauté.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

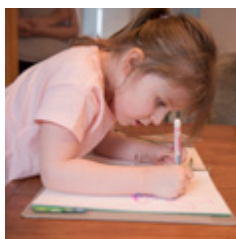
- Sensibiliser les membres de la communauté à l'importance de la petite enfance.
- Encourager la participation des tout-petits et des enfants à des activités de création.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Prix pour le dessin gagnant ou les dessins gagnants
- Matériel de bricolage : crayons de couleurs, peinture, papier, carton, etc.

## VARIANTES

- Agrandir le dessin gagnant et l'afficher dans la communauté en guise d'emblème de la GSTP.
- Sélectionner plus d'un dessin gagnant et les utiliser pour différents projets au sein de la communauté.
- Envoyer les instructions et les modalités par la poste aux foyers de la communauté pour accroître le taux de participation au concours. Assurez-vous d'avoir des consignes pour aider les parents à faire participer les enfants de moins de 5 ans.



## Savez-vous que...?

Pour favoriser la créativité des enfants, il est préférable d'éviter de leur proposer un modèle à dessiner.

Le découpage, le coloriage, la peinture, les casse-tête et les jeux de construction et d'assemblage sont quelques exemples qui permettent aux enfants de développer leur dextérité et leur motricité fine au quotidien.

- Choisir un thème large qui fait place à la créativité des enfants, comme *Mon plus beau souvenir*, *Ma communauté* ou encore *Ce qui me rend heureux*.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



# 3

## Confection d'artisanat traditionnel

Atelier de confection d'artisanat traditionnel par les enfants à réaliser en collaboration avec des artisans ou des aînés de la communauté.

### PRINCIPAL OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

- Favoriser les échanges et la transmission des savoirs culturels entre les générations.

### RESSOURCES À PRÉVOIR

- Matériel nécessaire pour la fabrication d'artisanat
- Espace muni de tables et de chaises en quantité suffisante
- Artisan-animateur

### VARIANTES

- Réaliser différents projets en fonction des saisons, des matériaux disponibles et de l'âge des enfants.  
Exemples :
  - Bijoux
  - Régalias
  - Mocassins
  - Capteurs de rêves
  - Foin d'odeur tressé
- Remettre les confections à des élus, comme le chef ou les conseillers, en guise de présent symbolique pour les sensibiliser à l'importance des enfants de la communauté.



### Savez-vous que...?

La capacité de concentration varie d'un enfant à l'autre, notamment en fonction de l'âge, des habiletés et de l'intérêt envers l'activité. Il est donc important de proposer des activités dont la durée et le niveau de difficulté sont adaptés aux enfants visés.

### Astuce

Lors des activités plus longues, prévoyez des temps de pause ou permettez aux enfants d'être debout au lieu d'être assis.

L'engagement des parents, de la famille élargie et de la communauté dans l'enseignement des traditions et de la culture aux enfants est essentiel. *L'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi chez les Premières Nations<sup>1</sup>* a démontré qu'il existe un lien entre la fréquence de la participation des enfants à des activités culturelles et le nombre de personnes disponibles pour les aider à apprendre les enseignements traditionnels.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



1 Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. *Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi chez les Premières Nations (EREE), 2014 - Faits saillants : Petite enfance.* Wendake : CSSSPNQL; 2017.

# 4

## Contes et légendes

Lecture de contes et de légendes aux enfants par des aînés ou d'autres personnes de la communauté.

### PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Favoriser le partage et le rapprochement entre les tout-petits, les enfants et les adultes significatifs.
- Encourager l'éveil à la lecture chez les tout-petits et les enfants.

### RESSOURCES À PRÉVOIR

- conteurs
- Recueil ou livres, au besoin
- Espace calme et confortable

### VARIANTES

- Amener les enfants à inventer un conte collectif ou en collaboration avec des parents, des aînés ou d'autres membres de la famille ou de la communauté. Demander à un adulte de transcrire le conte pour pouvoir le garder et le raconter de nouveau.
- Organiser des ateliers de contes parents-enfants et prêter des livres pour permettre aux parents de faire la lecture à la maison.
- Inclure l'apprentissage de certains mots de l'histoire ou du conte dans la langue de la communauté.



### Savez-vous que...?

Les activités d'éveil à la lecture, qui amènent les enfants à manipuler des livres et à découvrir des histoires et des contes lus par des adultes, favorisent le développement d'acquis utiles à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il n'est pas toujours nécessaire de lire un livre pour encourager les enfants à s'intéresser aux histoires. Lors de la lecture à la maison, encouragez les parents à utiliser des histoires qu'ils connaissent bien et qu'ils peuvent raconter dans leurs propres mots.

*La lecture d'histoires est rare ou inexistante pour 22,7 % des enfants des Premières Nations au Québec âgés de 0 à 5 ans<sup>2</sup>.*

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



2 Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. *Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi chez les Premières Nations (EREE), 2014 - Faits saillants : Petite enfance.* Wendake : CSSSPNQL; 2017.

# 5 J'aime ma famille

Réalisation d'un dessin, d'un collage ou d'un montage de photos par les enfants pour représenter les membres de leur famille et exprimer les raisons pour lesquelles ils les aiment.

## PRINCIPAL OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

- Identifier les personnes significatives autour de l'enfant.
- Renforcer le lien entre les enfants et leur famille.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Matériel de bricolage (cartons de couleur, colle, ciseaux, etc.)
- Espace muni de tables et de chaises
- Intervenant-animateur
- Photos de famille pour chaque enfant

## VARIANTES

- Représenter l'arbre généalogique de l'enfant sous forme de bricolage avec des photos ou un dessin pour chaque membre de sa famille.
- Ajouter des détails au montage ou au collage tels que des anecdotes ou des caractéristiques pour chaque membre de la famille (par exemple : j'aime petite sœur parce qu'elle me fait toujours rire).
- Permettre aux enfants d'apporter leur collage au service de garde, où ils pourront voir des photos de leur famille durant la journée.
- Organiser une exposition où les enfants présentent leur réalisation à leur famille.



## Savez-vous que...?

L'univers du jeune enfant se construit principalement autour de sa famille (ses parents, ses frères, ses sœurs, ses grands-parents et la famille élargie).

L'environnement, la stabilité et les modèles que lui procure sa famille constituent le premier contexte d'apprentissage du jeune enfant.

Ainsi, le fait d'être protégé, accompagné, encouragé et valorisé à chacune des étapes de sa vie et de ses apprentissages a une influence majeure sur le développement et le bien-être de l'enfant.



PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



# 6 Les tout-petits défis

Réalisation de divers petits défis individuels et collectifs à relever en famille au quotidien.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Encourager l'enfant à se fixer des objectifs et à les atteindre.
- Favoriser les moments de qualité en famille.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

À déterminer selon le défi à relever

- Consignes de l'activité
- Publicité de l'activité
- Personne responsable de la promotion

## EXEMPLES DE DÉFIS

Choisir des défis qui suscitent l'intérêt et l'implication de différents membres de la famille.

Exemples :

- Prendre une photo d'un moment en famille.
- Cuisiner un repas qui contient tous les groupes alimentaires.
- Faire un bricolage papa-enfant.
- Aller marcher en famille.
- Rendre visite aux grands-parents régulièrement.
- Cuisiner une nouvelle recette tous les jours pendant une semaine.
- Apprendre un mot dans la langue de la communauté.
- Planifier une journée sans appareils électroniques.



## VARIANTES

- Placer les défis à relever dans un calendrier familial.
- Suggérer aux parents et/ou à l'enfant de tenir un journal de bord de leurs « tout-petits défis ».
- Inviter les enfants ou les familles à parler de leur expérience à la radio communautaire.

## Astuces et conseils

- Demandez aux enfants de suggérer des tout-petits défis.
- Ajustez le temps du défi en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant à le réaliser.
- Suggérez aux familles de vous envoyer des photos de leurs bonnes actions et de leurs réussites et affichez-les sur le babillard communautaire.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



# 7 Lettre d'un parent à son enfant

Écriture d'une lettre par les parents, dans laquelle ils auront écrit leurs pensées et leurs souhaits pour l'avenir de leurs enfants ou des mots d'encouragement, des anecdotes et d'autres souvenirs.

PUBLIC CIBLE



THÉMATIQUES



## PRINCIPAL OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

- Renforcer le lien parents-enfants.
- Sensibiliser les parents à l'importance de leur rôle et de leur présence dans la vie des enfants.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Matériel pour la rédaction des lettres (papier, crayons, etc.)
- Enveloppes et timbres, au besoin

## VARIANTES

- Demander aux enfants d'écrire une lettre ou de faire un dessin avec des mots clés significatifs pour leurs parents.
- Encadrer ou plastifier les lettres afin que les parents et les enfants puissent les conserver en guise de souvenir.
- Lire les lettres à la radio communautaire.

## Astuces et conseils

- Cette activité est également l'occasion de promouvoir la petite enfance auprès des parents de la communauté.
- Pour les parents dont les enfants résident à l'extérieur de la communauté, offrez la possibilité d'envoyer leur lettre par la poste.



# 8 Promotion des droits des enfants

Réalisation d'une activité sur l'importance du rôle de chacun dans la préparation des enfants à devenir les leaders de demain en s'inspirant de la *Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations (DDEPN)*.

PUBLIC CIBLE



THÉMATIQUE



## PRINCIPAL OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

- Stimuler la mise en action collective pour le respect des droits des enfants.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- À déterminer selon le défi à relever
- Copies de la DDEPN
- Espace muni de tables et de chaises
- animateur et aides-animateurs, au besoin

## SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

- Amener les enfants à créer une histoire ou un conte portant sur la DDEPN.
- Organiser une séance de lecture de la DDEPN, suivie de discussions en groupe.
- Organiser une activité de remue-méninges avec les parents, les aînés et des élus afin de proposer des pistes d'action permettant de respecter la DDEPN dans la communauté.
- Utiliser un ou plusieurs articles de la DDEPN en guise de thématique pour inspirer la tenue d'une activité.
- Promouvoir la DDEPN dans le journal ou à la radio communautaire.
- Encourager le conseil de bande à signer publiquement un engagement envers les enfants.

## Savez-vous que...?

La Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations, adoptée en 2015 par les chefs de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, contient seize articles qui définissent les droits inhérents des enfants des Premières Nations à leur identité, à leur culture, au soutien, à l'encadrement, aux soins de santé, à l'éducation et à la sécurité dont ils ont besoin afin d'assurer leur plein développement physique et affectif.

La DDEPN se trouve sur le site Web de la CSSSPNQL, au [cssspnql.com](http://cssspnql.com), ainsi qu'à la page 30 du recueil d'activités.



# 9

## Bouger pour la santé

Organisation d'une activité sportive pour les familles de la communauté.

PUBLIC CIBLE



THÉMATIQUES



### PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Promouvoir la saine alimentation et l'importance du déjeuner.
- Rassembler les familles afin de leur permettre de passer du temps de qualité axé sur les saines habitudes de vie.

### RESSOURCES À PRÉVOIR

À déterminer selon le défi à relever

- Intervenants-accompagnateurs
- Équipement, au besoin

### SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

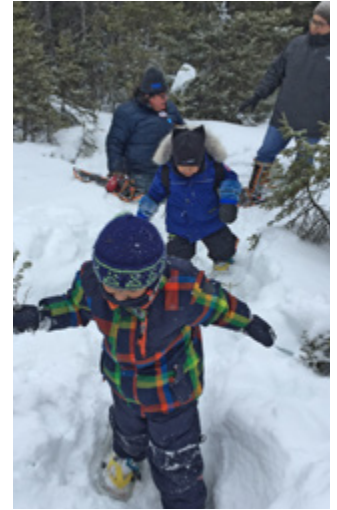
- Danse
- Jeu de poursuite
- Parcours en nature
- Glissades en plein air
- Yoga
- Patinage libre
- Course à obstacles ou à relais
- Promenade en raquettes
- Sorties à la piscine



### Savez-vous que...?

L'activité physique permet non seulement à l'enfant de dépenser son énergie, mais elle lui permet aussi de découvrir son corps et le monde qui l'entoure. Les enfants qui bougent de façon intense à modérée tous les jours tonifient leurs muscles, apprennent à coordonner leurs mouvements et sont ainsi plus disposés à apprendre et à se concentrer<sup>3</sup>.

Adopter un mode de vie sain et dynamique dès l'enfance reste à ce jour la meilleure façon d'être en santé, et ce, peu importe l'âge.



3 Agir tôt. (2018). Facteurs de protection de la petite enfance : Compétences physiques et saines habitudes de vie. <http://agirtot.org/thematiques/facteurs-de-protection/les-dix-facteurs-de-protection/agir-tot-competences-physiques-et-saines-habitudes-de-vie/>. Page consultée le 8 août 2018.

# 10

## Célébrations traditionnelles

Organisation d'activités, de rassemblements ou de célébrations traditionnelles pour les enfants de la communauté afin qu'ils puissent y participer ou y assister.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



### PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Favoriser la transmission et l'apprentissage d'éléments culturels chez les enfants.
- Renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance des enfants à leur communauté et à leur nation.

### RESSOURCES À PRÉVOIR

- Espace extérieur ou intérieur de taille suffisante
- Tables et chaises, au besoin
- Matériel ou objets nécessaires à la célébration ou à l'activité
- Animateur et ressources humaines, au besoin

### SUGGESTIONS

- Remettre aux enfants un présent ou un souvenir significatif de la cérémonie, comme un objet ou une photo.
- Partager des vidéos de danses, de la musique ou des chants traditionnels pour encourager les enfants et les parents à poursuivre les apprentissages à la maison.

### Savez-vous que...?

L'identité joue un rôle important dans le développement de l'enfant. En effet, un enfant qui est fier de son identité et qui éprouve un sentiment d'appartenance à sa famille, à sa communauté et à ses pairs détient d'importants outils de base et des repères essentiels qui le suivront tout au long de sa vie.



# 11

## Déjeuner familial

Organisation d'un brunch familial, dont le menu sera choisi et préparé par les enfants.

### PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Promouvoir la saine alimentation et l'importance du déjeuner.
- Rassembler les familles afin de leur permettre de passer du temps de qualité axé sur les saines habitudes de vie.

### RESSOURCES À PRÉVOIR

- Aliments nécessaires à la préparation du repas
- Outils de cuisine (planches, couteaux, bols, plateaux, ustensiles de service, etc.)
- Espace pour préparer la nourriture doté d'éviers et de plans de travail
- Salle munie de tables et de chaises
- Nappes
- Musique et animation

### VARIANTES

- Opter pour un brunch ou un repas collectif de type « potluck » (repas-partage), où chaque famille contribue au menu en apportant un mets. Les repas-partage sont moins coûteux et permettent de goûter à de nouveaux aliments et de découvrir de nouvelles recettes.
- Choisir une thématique précise pour l'activité en fonction des saisons ou afin de mettre en valeur des groupes alimentaires ou des saveurs.
- Par exemple :
  - atelier de *smoothies*
  - activité de cueillette de petits fruits et préparation de confitures ou de tartes maison ou de mets traditionnels

### Astuces et conseils

- Demandez aux participants d'apporter leur propre vaisselle réutilisable (assiettes, ustensiles, verres, etc.) afin d'éviter la production de déchets.
- Encouragez les parents à reproduire l'activité à la maison et à essayer de nouvelles recettes avec les enfants.
- Permettez aux enfants de laver et de couper les aliments afin de stimuler leur intérêt à cuisiner.
- Partagez de la documentation sur l'alimentation avec les parents.

#### PUBLICS CIBLES



#### THÉMATIQUE



# 12

## Œuvre collective

Conception d'une œuvre collective significative par les enfants ou en collaboration avec d'autres membres de leur famille ou de la communauté. Il peut s'agir d'une toile ou d'une bannière, d'un montage, d'une sculpture ou d'un projet de revitalisation d'objets ou d'un bâtiment communautaire.

#### PUBLICS CIBLES



#### THÉMATIQUE



### PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Promouvoir la collaboration communautaire autour de l'enfant au moyen d'une œuvre collective.
- Mobiliser la communauté autour d'un projet collectif pour les enfants.

### SUGGESTIONS DE RESSOURCES À PRÉVOIR

- Peinture, crayons, ciseaux, cartons de couleurs, etc.
- Espace muni de tables et de chaises
- Animateur et aides-animateurs, au besoin

### VARIANTES

- Déterminer un thème pour la création de l'œuvre.  
Exemples :
  - les saisons
  - les sports
  - les activités traditionnelles
  - la famille, etc.
- Afficher l'œuvre réalisée à la garderie, à l'école, dans un lieu public de la communauté ou encore la remettre au chef.
- Inviter les membres de la communauté à l'inauguration de l'œuvre.

### Savez-vous que...?

Les activités de groupe permettent aux enfants d'acquérir un ensemble de compétences qui favorisent le développement de ses habiletés personnelles et sociales.

Exemples : partager, attendre son tour, faire des compromis, entrer en relation avec l'autre, s'affirmer, etc.



# 13 Partager et s'entraider

Organisation d'activités sous le thème du partage à l'intention de toute la communauté.

## PRINCIPAL OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

- Sensibiliser les participants aux bienfaits de l'entraide et du partage.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

À déterminer selon l'activité à réaliser

## SUGGESTIONS

- Tenir un bazar collectif pour l'échange de jouets, de vêtements, de livres, etc.
- Encourager les enfants à donner un de leurs jouets à une famille dans le besoin.
- Faire une collecte de denrées non périssables.
- Organiser des activités de cuisine collective.
- Promouvoir le croque-livres (boîtes de partage de livres pour les enfants accessibles à tous).
- Proposer un grand ménage collectif dans la communauté.



## Astuces et conseils

- Multipliez les activités qui sollicitent le partage et l'entraide auprès des enfants tout au long de l'année afin de favoriser le développement de leurs habiletés personnelles et sociales.
- Pensez à utiliser du matériel de récupération pour stimuler la créativité et l'imaginaire des enfants ainsi que pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



# 14 Soirées-causeries

Tenue de soirées-causeries pour les parents à plusieurs moments au cours de l'année afin d'aborder différentes thématiques liées à l'enfance et aux habiletés parentales.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Outiller les parents dans l'exercice de leur rôle afin d'enrichir leurs habiletés parentales.
- Accompagner les parents dans leurs réalités familiales grâce à de l'information utile et adaptée.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Intervenant-animateur
- Matériel à remettre aux parents (dépliants, échantillons, etc.)
- Espace muni de tables et de chaises

## SUGGESTIONS DE THÉMATIQUES

- Les troubles du sommeil
- Le développement global de l'enfant
- La gestion du stress et des émotions
- La conciliation travail-famille
- L'apprentissage de la propreté
- L'allaitement et l'alimentation des bébés
- L'attachement
- La communication parents-enfants
- Les relations entre frères et sœurs
- La dépression post-partum
- La transmission des savoirs culturels et de la langue des Premières Nations
- Le rôle parental
- Etc.

## Astuces et conseils

- Invitez directement aux soirées certains parents ciblés afin qu'ils créent de nouveaux liens en vue de briser leur isolement.
- Tenez certaines soirées-causeries dans un lieu neutre, à l'extérieur des installations communautaires normalement utilisées, par exemple autour d'un feu en plein air.
- Choisissez des thématiques adaptées aux besoins des parents et aux réalités vécues dans la communauté selon les différents moments de l'année.
- En fonction des sujets abordés, invitez des membres de la communauté à partager leur expérience avec les autres parents.
- Invitez les parents à choisir eux-mêmes les thèmes de leurs soirées-causeries.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUES



# 15 Un souhait pour nos enfants

Création d'un arbre à souhaits dans la communauté, où tous pourront venir y apposer un souhait. Le concept consiste à ajouter des « feuilles » à l'arbre afin qu'il soit garni des souhaits des membres de la communauté.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Permettre à tous de réfléchir et de formuler des souhaits et des rêves pour les enfants de leur communauté.
- Favoriser l'engagement communautaire et la mise en action pour concrétiser ces souhaits.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Arbre géant ou cartons de couleur pour le fabriquer
- Papier découpé en forme de feuilles d'arbre
- Crayons
- Pincettes ou fil pour accrocher ou suspendre les souhaits à l'arbre

## VARIANTES

- Recueillir les souhaits pour créer un recueil collectif de souhaits ou pour les déposer dans une boîte scellée qui sera ouverte plus tard, à un moment déterminé.
- Réaliser l'activité avec un groupe d'enfants plus restreint dans un service de garde ou à l'école, par exemple.



## Astuces et conseils

- Choisissez un lieu public fréquenté par la population pour récolter un maximum de souhaits.
- Déposez les feuilles, les pincettes et les crayons en quantité suffisante sur une table, à proximité de l'arbre, en prenant soin d'inclure les instructions. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour laisser de l'information utile sur l'importance d'agir tôt et des dépliants sur la petite enfance?
- Avant d'inviter la population à participer à l'activité, écrivez vous-même quelques souhaits que vous accrocherez à l'arbre. Ceux-ci permettront aux gens de comprendre ce qu'il faut faire, en plus de leur donner des idées et l'inspiration pour leur souhait.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUE



# 16

## Colloque sur la petite enfance et les habiletés parentales

Organisation d'une ou de plusieurs journées dédiées à la petite enfance et aux habiletés parentales et invitation de conférenciers qui aborderont différents thèmes à l'intention des parents.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Outiller les parents pour qu'ils développent leurs habiletés parentales.
- Accompagner les parents dans leurs réalités en favorisant le lien avec les ressources du milieu.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Conférenciers
- Espace muni de tables et de chaises
- Intervenants des différents services de la communauté
- Matériel d'information à distribuer aux parents
- Équipement audiovisuel

## VARIANTES

- Inviter les organismes de la communauté qui interviennent auprès des familles pour qu'ils présentent leur offre de services et les ressources accessibles.
- Créer un bottin décrivant tous les services offerts aux enfants et aux familles au sein de la communauté. Choisir un format utile et pratique que les parents pourront conserver et utiliser à la maison, comme un aimant pour le frigo ou un calendrier.

## Astuces et conseils

- En complément de l'information fournie par les conférenciers, profitez de l'occasion pour remettre aux parents de la documentation sur les sujets abordés.
- Offrez un service de garde gratuit pour que les parents puissent assister à l'événement en toute tranquillité.
- Afin de faciliter le suivi, donnez aux parents des pistes d'actions concrètes pour leur permettre d'évoluer positivement avec leur famille en utilisant les notions apprises.
- Effectuez des suivis auprès des parents quelque temps après l'événement pour favoriser l'intégration des changements.

PUBLIC CIBLE



THÉMATIQUES



# 17 Fête familiale

Organisation d'une grande fête communautaire proposant des jeux et des activités pour toute la famille, où l'enfant est à l'honneur.

PUBLICS CIBLES



THÉMATIQUES



## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Favoriser la mobilisation communautaire autour des enfants et des familles.
- Rassembler les générations grâce à des activités d'échange, de partage et de transmission.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

À ajuster en fonction des activités prévues

- Repas communautaire
- Vaste espace intérieur ou extérieur
- Tables et chaises
- Bénévoles et surveillants

## VARIANTES

Voici quelques idées d'activités à intégrer à la programmation de la fête :

- Concours d'habiletés diverses.
- Activités culturelles telles que des chants, de la danse, de l'artisanat, le fumage de poisson ou la confection de raquettes ou de mocassins.
- Envolée de ballons symboliques comprenant des souhaits d'enfants.
- Jeux gonflables ou jeux d'eau.

## Astuces et conseils

- Si la température le permet, organisez l'activité à l'extérieur. Sinon, utilisez les infrastructures disponibles dans votre communauté (arène, gymnase, salle communautaire, etc.).
- Afin de maximiser la participation à l'événement, prévoyez des activités qui conviendront aux différents publics cibles. Par exemple, si vous organisez un concours d'habiletés, prévoyez une version pour les enfants afin qu'ils puissent participer aussi, au même titre que les adultes.
- Ce type d'événements est une excellente occasion de promouvoir la culture de la communauté.



# 18 Marche, rallye ou marathon communautaire

Organiser une marche ou un marathon communautaire afin de promouvoir l'importance de la petite enfance. Il s'agit d'une bonne occasion de prendre l'air et de rassembler les jeunes et les moins jeunes!

PUBLIC CIBLE



THÉMATIQUES



## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie auprès des participants.
- Rassembler les membres de la communauté autour de l'importance des tout-petits.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

À déterminer selon l'activité à réaliser

- Trajet ou déroulement de l'activité
- Invitations à la population et aux leaders politiques
- Banderoles, affiches, chandelles, etc.

## Savez-vous que...?

L'adoption d'un mode de vie qui favorise les déplacements à pied dès le plus jeune âge est bénéfique pour toute la famille!

Les avantages de la marche pour la santé des enfants sont nombreux. Par exemple, marcher 30 minutes par jour rend l'enfant plus calme, développe son indépendance, l'aide à améliorer son humeur et tonifie l'ensemble de son corps.

## SUGGESTIONS

- Établir un itinéraire et prévoir différents arrêts à des endroits précis au sein de la communauté, comme au conseil de bande, à l'arène, au foyer pour personnes âgées, etc.
- Solliciter la contribution de personnes significatives pour l'activité, comme les élus de la communauté, le directeur de l'école ou toute autre personne ayant un rôle clé auprès des enfants.
- Offrir des rafraîchissements, des breuvages chauds ou des collations aux participants.
- Poser un geste symbolique en guise de clôture, comme une envolée de ballons ou la formation d'un grand cercle avec les participants.
- Préparer des affiches avec des slogans, des messages porteurs et des articles de la DDEPN pour promouvoir l'importance des tout-petits pendant la marche.

*Chez les Premières Nations, moins de la moitié des enfants (45 %) et moins du quart des adolescents (23 %) s'adonnent à au moins une heure d'activité physique chaque jour.*



# 19 Pièce de théâtre

Création d'une pièce de théâtre sur le thème de l'enfance, dans laquelle les enfants et les jeunes de la communauté interprètent les personnages et collaborent à la confection des décors et des costumes.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Promouvoir l'importance du rôle des parents, des familles et des membres de la communauté à faire de la petite enfance une priorité.
- Permettre aux tout-petits et aux enfants d'exprimer leur créativité et leurs talents.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Salle munie d'une scène ou scène extérieure temporaire
- Chaises
- Costumes, maquillage et accessoires
- Décors (rideaux, matériaux recyclés, éclairage, etc.)
- Animateur ou présentateur
- Responsable des changements de scène et de costumes en coulisses

## VARIANTES

- S'inspirer d'une histoire, d'une légende ou d'un conte connu ou d'une pièce de théâtre existante. Consultez des recueils de contes et de légendes pour enfants afin de vous inspirer!
- Inviter les parents, les frères, les sœurs et les grands-parents à assister à la pièce de théâtre.
- Lire des contes ou des légendes pendant que les enfants improvisent et jouent l'histoire.

## Savez-vous que...?

Le théâtre permet aux enfants de jouer divers rôles et d'exploiter différentes facettes de leur personnalité. En effet, les jeux de rôle sont importants pour le développement social et affectif, car ils encouragent les enfants à faire preuve d'imagination et à se mettre dans la peau des autres, favorisant ainsi le développement de l'empathie ainsi que la compréhension du monde.



## PUBLICS CIBLES



## THÉMATIQUES



# 20 Sortie en territoire

Organisation d'une sortie en territoire qui durera un ou plusieurs jours afin de faire vivre aux enfants et aux jeunes des activités traditionnelles d'apprentissage et de transmission.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Favoriser l'utilisation de la langue et la transmission de savoir-faire culturels et traditionnels auprès des enfants.

## RESSOURCES À PRÉVOIR

- Moyen de transport
- Matériel pour les activités
- Repas et breuvages
- Hébergement, au besoin
- Animateurs et adultes accompagnateurs



## VARIANTES

- Organiser une semaine culturelle communautaire sur le territoire pour les familles.
- Organiser des compétitions d'activités sportives ou culturelles, comme des courses de canot ou de montage et de démontage de campement ou du tir à l'arc.
- Organiser des ateliers de partage de savoirs sur la chasse, la pêche et le piégeage.
- Organiser une activité de descente de rivière sur plusieurs jours.

## Astuces et conseils

- Les activités de démonstration participative favorisent l'apprentissage des enfants et des jeunes, car elles sollicitent plusieurs sens (l'ouïe, la vue et le toucher).
- Les prix de participation et de présence encouragent les jeunes à prendre part aux activités. Prévoyez-en quelques-uns pour garantir la participation de tous!



## PUBLICS CIBLES



## THÉMATIQUE



# Les essentiels pour une activité réussie

## AVANT L'ACTIVITÉ

- Choisir une date et une heure qui conviendront au public cible.
- Effectuer rapidement les réservations nécessaires pour l'emplacement, l'équipement ou le transport.
- Recruter les bénévoles en quantité suffisante.
- Lancer les invitations.
- Publiciser l'activité dans la communauté (babillards, radio, Facebook, etc.).
- Préparer le matériel en quantité suffisante.

## PENDANT L'ACTIVITÉ

- Offrir le transport, au besoin.
- Offrir un service de garde, au besoin.
- Servir des breuvages et des collations santé.
- Assurer l'accès aux installations sanitaires.
- Prévoir du matériel supplémentaire.
- Prendre des photos.

## APRÈS L'ACTIVITÉ

- Nettoyer les lieux.
- Effectuer le bilan de l'activité et proposer des pistes d'amélioration pour la prochaine activité.
- Envoyer des lettres de remerciements, s'il y a lieu.
- Publier les photos sur la page Facebook ou sur le site Web de la communauté.



Créativité, planification et publicité sont les incontournables!

## Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations

CONSIDÉRANT QUE les Premières Nations du grand cercle de nos Premières Nations ont le droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE nos nations ont enduré la dépossession coloniale et la dépossession subséquente de nos terres et de nos ressources, le déni de nos droits et l'imposition de lois et politiques fédérales et provinciales, avec des effets négatifs graves pour nos enfants et nos familles;

ESTIMANT QUE, par conséquent, nos langues, nos cultures et nos structures sociales ont souffert et nous vivons dans des conditions économiques et sociales qui compromettent la santé, la sécurité, le bien-être, les droits fondamentaux et l'avenir de nos enfants et de nos familles;

CONSIDÉRANT QUE la protection des relations familiales, les soins aux enfants, l'identité, la culture et la langue sont au cœur des droits à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale de nos nations;

CONSIDÉRANT QUE ces droits et les droits de nos enfants sont protégés en tant que droits ancestraux et issus de traités reconnus et confirmés en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*;

CONSIDÉRANT QUE les Premières Nations soignent, chérissent et aiment les enfants d'une manière équilibrée et holistique qui est profondément enracinée dans les traditions autochtones;

CONSIDÉRANT QUE la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, ainsi que d'autres instruments internationaux, traitent de certains aspects des droits des familles et des enfants, mettant l'accent sur les responsabilités des États;

CONSIDÉRANT QUE le Principe de Jordan a été adopté par la Chambre des communes en 2007, mais n'a jamais été pleinement mis en œuvre par les gouvernements fédéral et du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de prévoir des dispositions précises, appropriées et complémentaires relatives aux droits des enfants de nos nations, fondées sur l'habilitation des enfants et des parents et selon une approche communautaire et collective;

CONSIDÉRANT QUE les chefs en assemblée du Grand cercle de nos Premières Nations adoptent et proclament la *Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations*, dans le but de préparer nos enfants à assumer des rôles créatifs, productifs et honorables dans nos Premières Nations et dans l'ensemble de la société, toujours dans l'optique de l'avenir de nos peuples;

CONSIDÉRANT QUE la présente *Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations* servira notamment aux fins de :

- déclarer les droits des enfants des Premières Nations;
- clarifier les responsabilités des parents et des membres de la communauté à l'égard des enfants;
- définir les rôles et responsabilités des administrations et des dirigeants de nos communautés et de nos nations, ainsi que des chefs en assemblée;
- guider les interactions avec les gouvernements fédéral et provinciaux en ce qui concerne les droits des enfants des Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE la présente déclaration n'est pas et ne peut pas être interprétée de manière à supposer l'acceptation de l'application des lois fédérales et provinciales qui violent les droits et la compétence de nos nations et les droits de nos familles et de nos enfants;

CONSIDÉRANT QUE la présente déclaration est faite dans l'exercice des droits et de la compétence de nos nations et sans porter préjudice auxdits droits et compétences;

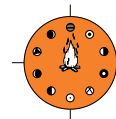
EN CONSÉQUENCE, les chefs en assemblée du Grand cercle de nos Premières Nations (APNQL) adoptent et proclament la *Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations*, afin de veiller à ce que tous les enfants de nos Premières Nations qui sont âgés de moins de dix-huit ans reçoivent de la nourriture en suffisance, des vêtements, un logement et des soins de santé; qu'ils soient protégés et surveillés pour assurer leur sécurité et leur santé; qu'ils bénéficient de soutien, d'enseignements culturels appropriés, de la transmission de leur langue autochtone et d'une éducation adéquate – lesquels constituent les droits fondamentaux et inhérents de nos enfants.

Plus particulièrement, les enfants de nos nations ont les droits suivants, et leurs parents et famille élargie, ainsi que les membres de la communauté et les administrations et dirigeants des Premières Nations ont les responsabilités suivantes pour veiller à ce que les droits des enfants soient respectés :

1. Tous les enfants sont créés avec le droit inhérent d'être protégés, aimés et soutenus, entendus et crus, de participer à des jeux et à des activités récréatives, et de recevoir des soins de santé adéquats, une alimentation, un logement et une éducation conforme à leur culture et leurs traditions.
2. Chaque enfant a le droit d'être à l'abri des sévices physiques et psychologiques, d'être protégé contre la violence sexuelle et l'exploitation sexuelle, et d'être à l'abri de la négligence, du racisme, de la discrimination et des actes dégradants ou destructeurs d'autrui.
3. Nos enfants ont droit à un nom et à leur identité; ils ont le droit de demeurer avec leurs parents biologiques et de ne pas en être séparés et de connaître leur famille élargie, leur communauté et leur nation; tout cela est important pour leur sentiment d'appartenance et leur épanouissement en tant que membres productifs, ainsi que pour la survie de nos peuples, nations et cultures.
4. Nos enfants ont le droit d'apprendre au sujet de notre histoire, notre culture, notre langue autochtone, nos traditions spirituelles et notre philosophie, et ils ont le droit d'en bénéficier et d'avoir des modèles adultes positifs dans leur vie.
5. Nos enfants ont le droit d'être à l'abri de la violence familiale, de l'abus d'alcool ou d'autres drogues, du manque de supervision, de l'insuffisance des soins médicaux et de la négligence physique ou affective, qui pourraient tous entraîner des effets profonds et traumatisants sur leur développement physique et affectif.
6. Les enfants qui ont subi de mauvais traitements, de la négligence, l'absence de leurs parents et des traumatismes ont besoin et le droit de bénéficier de soins, traitements et soutiens spéciaux d'une manière qui favorise leur guérison et leur sécurité, ainsi que leur dignité, leur valeur et leur bien-être futur.
7. Les parents ont la responsabilité principale de fournir à leurs enfants des soins prénatals appropriés, des soins physiques et affectifs continus appropriés à leur âge et de veiller à leur développement affectif, de leur fournir une alimentation adéquate, un logement, une éducation et des soins de santé.
8. Afin d'encourager et de soutenir l'aide des adultes à nos enfants, nos jeunes et nos familles et de soutenir les organisations qui se consacrent à cette tâche, nos nations et nos communautés, ainsi que les autres employeurs, doivent permettre l'absence rémunérée des employés, au besoin, lorsqu'ils offrent leurs services bénévoles pour les enfants et les jeunes dans les écoles et dans les communautés.
9. Les parents ont la responsabilité fondamentale d'offrir à leurs enfants un foyer et des milieux de garde sécuritaires et sains, afin d'enseigner à leurs enfants des compétences en matière de sécurité et de leur fournir une supervision appropriée.
10. Nos communautés, nations, gouvernements et dirigeants ont également la responsabilité de veiller à ce que nos enfants bénéficient des niveaux de santé, d'alimentation, de sécurité, d'éducation et de soutien nécessaires pour promouvoir de saines valeurs et de sains comportements, qui les aideront à devenir des membres productifs et en santé de nos communautés et de nos nations.
11. Le traitement des enfants et leur bien-être, conformément aux droits énoncés dans la présente déclaration, relèvent de la responsabilité de l'ensemble de la communauté et de la nation, et cette responsabilité s'étend à tous les enfants qui habitent dans nos communautés, indépendamment de leur appartenance ou de la durée de leur résidence, ainsi qu'à tous nos membres, où qu'ils soient.
12. Pour marquer notre engagement à l'égard de nos jeunes et de nos communautés, et dans le but d'assurer la sécurité des enfants, tous les membres des Premières Nations ont le devoir de signaler aux autorités appropriées tout incident de violence faite aux enfants, étant toujours entendu que pour nos nations, l'intérêt de l'enfant et le respect des besoins et des droits de l'enfant comprennent l'intérêt de la famille, de la communauté et de la nation, et vise tout particulièrement la protection de l'identité, de la culture, des activités traditionnelles et de la langue.
13. Les chefs en assemblée doivent préconiser et promouvoir la sécurité, la dignité et le bien-être de nos enfants, conformément à la présente déclaration, partout au Québec, y compris en ce qui concerne toutes les activités, tous les services, toutes les politiques et lois liés au gouvernement fédéral et provincial, aux entreprises, aux services sociaux et à l'éducation, de même que dans toutes les institutions de nos nations et communautés.

14. Les chefs en assemblée doivent entreprendre tous autres efforts jugés nécessaires pour assurer la sécurité et la protection continues de nos enfants, conformément à la présente déclaration, y compris, sans toutefois s'y limiter, la surveillance du bien-être des enfants, l'encouragement des parents à participer aux services visant à corriger les comportements à risque chez les enfants, et le placement des enfants chez des parents ou d'autres membres de la communauté au moyen des pratiques de garde ou d'adoption coutumière, au besoin, pour la santé et le bien-être des enfants.
15. Les chefs en assemblée appuient le Principe de Jordan et réclament instamment sa pleine mise en œuvre par les gouvernements provincial et fédéral afin d'assurer l'accès à des services culturellement adaptés pour chaque enfant des Premières Nations sans entrave ou délai dus à des conflits juridictionnels ou à des différends financiers.
16. Nos enfants et nos familles et les nations et communautés qui les servent ont droit à des institutions et services adéquatement financés et contrôlés par les communautés et les nations, notamment des institutions et services qui fournissent des soins de santé, des services d'éducation, de loisirs et des services sociaux. Ce financement peut provenir des propres sources de revenus des nations ou des communautés, si elles ont obtenu un contrôle suffisant de leurs terres et ressources précédemment prises par le Canada et le Québec pour avoir une économie viable; ou pour le moment, il peut provenir du Canada, du Québec et des ressources et autres entreprises exerçant leurs activités sur nos territoires.

En cas de disparité entre la version française et la version anglaise, la version anglaise a préséance.



Assemblée des Premières Nations Québec–Labrador



## Quelques chiffres et données



- Près du tiers (32 %) des jeunes de 0 à 17 ans vivent dans une famille monoparentale.
- La proportion d'enfants de 0 à 5 ans ayant été allaités est passée de plus du tiers (37 %) en 2008 à plus de la moitié (54 %) en 2015.
- Un peu moins du tiers (30 %) des enfants de 0 à 5 ans ont une mère qui a fumé tout au long de la grossesse.
- Presque un enfant sur cinq a des besoins spéciaux. Les principaux besoins sont liés aux maladies chroniques et aux retards de langage, de développement ou d'apprentissage.
- Près du tiers (30,2 %) des enfants s'adonnent moins d'une fois par semaine ou ne s'adonnent jamais à des activités d'apprentissage axées sur la lecture des lettres et des nombres.
- 43 % des enfants de 0 à 11 ans utilisent une langue des Premières Nations comme langue de tous les jours.
- Les enfants de 0 à 11 ans sont le groupe d'âge qui participe le plus souvent aux activités culturelles de leur communauté.

**Les données présentées concernent la santé et la situation sociale des Premières Nations au Québec et doivent être interprétées en gardant à l'esprit que les réalités et l'offre de services peuvent largement différer d'une communauté à l'autre. La plupart des données sont issues des enquêtes populationnelles et des portraits réalisés par la CSSSPNQL entre 2002 et 2015.**





COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102  
Wendake (Québec) G0A 4V0